L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 11 FEVRIER 1873. | 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI 11 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Hoffman, Marks & Co., à leur salle d'encan, au No 34 de la rue de Chartres — Bottes, souliers et bottines; livre fin de saison.

Par D. E. Murphy, au No 47 de la rue des Magasins — Thé.

Par Vincent & Co., aux Nos 6 et 8 de la rue de la Bourse — Marchandises sèches étrangères et américaines.

Thé Thé — Thé. — Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Murphy.

Prix de l'abonnement à l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25

Prix du numéro: 5 cents.

AVIS.

L'*Abeille* ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner *à la semaine* avec les portes de l'*Abeille*.

SPECTACLES.

Mardi, 11 Février 1873.

OPÉRA — Faire.
ACADÉMIE — Love's Masquerade.
VARIÉTÉS — David Copperfield.
ST CHARLES — The Red Pocket Book.
MUSÉE D'ANATOMIE.—40 rue St-Charles.

La Cause de la Louisiane.

On a beaucoup parlé de compromis depuis quelques jours. Le fait est que les politiciens des deux camps se sont agités, qu'il y a eu des pourparlers, des négociations, des allées et des venues, mais que tout cela n'a encore produit quoique ait été dit ni abouti à une conclusion. Nous ne sommes pas dans le secret de ces tripotages; nous n'appartenons ni au camp de Warmoth, ni au camp de Kellogg, et, tout en désirant ardemment que la crise prenne fin, nous ne pourrions qu'accueillir avec une grande méfiance, une solution qui serait le résultat d'un compromis entre les membres de ces deux coteries de *carpet-baggers*.

Lorsque le conflit a éclaté en Louisiane, après l'élection du 4 novembre, la presse du Nord s'est écriée qu'il s'agissait uniquement d'une lutte entre Kellogg et Warmoth. Les citoyens de la Nouvelle-Orléans ont hautement protesté contre cette assertion mensongère; ils ont tenu des meetings, un comité de 200 s'est organisé, et une délégation de cinquante membres de ce comité est partie pour Washington, afin attester que c'était la cause de la Louisiane, et non celle d'un seul homme qui était mise en péril par les actes d'arbitraire et d'usurpation de MM. Durell, Kellogg et autres.

Les conspirateurs ont fait tout ce qu'ils ont pu pour étouffer cette question, dont ils redoutaient les effets, et avec raison; mais ils n'ont pas réussi. L'agitation a suivi son cours et a eu pour résultat une réaction dans les esprits au Nord, une enquête de la part du Congrès et le retrait des baïonnettes fédérales du Mechanic's Institute. Il est déjà certain que le gouvernement usurpateur établi par le juge Durell ne sera pas reconnu. Cette non-reconnaissance n'est-elle pas la condamnation absolue de tout ce qui a été la conséquence de l'ordre arbitraire du juge Durell? Il nous semble que cela est de toute évidence.

En bien! Est-ce au moment de voir la cause du peuple triompher, qu'il convient de ramener la question en litige aux simples proportions d'une difficulté entre M. Kellogg et ses amis, d'une part, et M. Warmoth et ses partisans de l'autre?

Quoi! c'est lorsque le procès des carpet baggers de toute nuance, vient d'être instruit, devant le Congrès, d'une façon qui les condamne tous dans le passé et le présent, que l'on se serait ici à leur donner, contre toute évidence et toute justice, gain de cause contre la population de la Louisiane?

Que le projet d'un arrangement qui satisfait à la fois l'ambition de Warmoth pour les honneurs et le désir que M. Kellogg a de faire fortune à son tour en restant quatre ans gouverneur, ait été conçu par quelques adhérés de ces deux chefs de clan, cela est possible, mais nous ne pensons pas qu'une pareille tentative puisse être appuyée par les démocrates et les réformistes qui ont quelque souci des intérêts de leurs constituants.

Warmoth a fait fortune, il aspire aux honneurs; Kellogg a eu les honneurs, il aspire à la fortune. Mais que nous importent ces deux hommes? Comment se fait-il qu'ils se trouvent encore, après avoir été la cause du conflit, un obstacle à une solution?

Il y a, dans la Pseudo-Législature du Mechanic's Institute, 28 représentants et un certain nombre de sénateurs qui ont le droit de siéger dans la Législature véritable. Il n'est pas besoin de compromis entre Kellogg et Warmoth pour les admettre à siéger avec leurs collègues. N'est-il pas possible de s'entendre avec eux directement et de les convaincre qu'ils ont tout à gagner, maintenant, à se joindre à la Législature de la salle des Odd Fellows?

Pourquoi ont-ils persisté jusqu'ici à siéger dans l'assemblée de la rue Dryades? Parce qu'on leur a persuadé que cette assemblée, reconnue par le Président, le serait aussi par le Congrès. Aujourd'hui, le contraire est certain. Pourquoi la vraie Législature ne fait-elle pas publiquement appel à ces membres réfractaires et ne les invite-t-elle pas à venir compléter l'organisation légale, ce qui mettrait fin au dualisme du gouvernement et à l'anarchie? Il n'est pas besoin pour cela de conclaves secrets, de conciliabules nocturnes, de marchés, de compromis qu'on ne puisse avouer.

La farce qui se joue au Mechanic's Institute ne peut continuer bien longtemps encore. Un jour où le Sénat aura refusé d'admettre M. Ray comme Sénateur de la Louisiane, la Pseudo-Législature qui a nommé cet individu n'aura plus qu'à se disperser, car il ne lui restera plus l'ombre d'un prétexte pour se prétendre la Législature de l'Etat. Les autres conséquences qui découleront de cette décision du Sénat seront que: Pinchback n'a jamais été gouverneur et que Kellogg ne l'est pas davantage, que toutes leurs nominations sont nulles et que tous les juges et autres fonctionnaires qui ont des commissions signées de Pinchback et de Kellogg, doivent céder leurs places à ceux qui tiennent leurs titres de Warmoth et de McEnery.

D'ici à quelques jours, le Sénat des Etats-Unis va se prononcer sur l'admission de M. Ray ou de M. McMillan. Si ce dernier est admis, ce sera une reconnaissance positive du gouvernement établi dans la salle des Odd Fellows. Si tous deux sont rejetés, ce vote indiquera que le Sénat ne reconnaît aucune des deux organisations comme régulière dans sa composition actuelle, mais ce vote pourra déterminer comment la Législature pourrait être réorganisée à nouveau, pour être ensuite reconnue par le Sénat comme ayant le droit d'élire un sénateur. Dans cette hypothèse, il ne sera pas nécessaire de recourir à une nouvelle élection. Il suffira qu'un quorum des membres désignés par le Sénat comme ayant un droit incontestable à faire partie de la Législature, se réunissent à nouveau et organisent les deux Chambres, pour qu'un gouvernement que puisse reconnaître le Congrès soit constitué. Car chaque Chambre pourra se compléter en accordant les sièges contestés à tels ou tels candidats, et la Législature remodelée pourra compter à nouveau les votes pour le gouverneur et le lieutenant-gouverneur et proclamer le résultat qui sera alors définitif.

Revue des Journaux.

Le *Picayune* résume parfaitement en quelques lignes ce que devrait faire le Congrès et ce qu'il n'a pas le droit de faire. Nous n'osons espérer que ce qu'il fera sera conforme aux vues de notre confrère qui sont, dit-il, celles des neuf dixièmes de la population. Notre confrère fait ressortir les conséquences du compromis dans l'Alabama et il en tire argument pour détourner les Louisianais d'un compromis qui les mettrait de nouveau sous le joug des carpet-baggers.

Dans son édition de lundi, le *Picayune* dénonce énergiquement la reddition proposée sous le manteau d'un compromis. Il croit que la convocation des Représentants et Sénateurs qui se trouvaient sur les listes des deux bureaux pour une réunion à la salle du Lycée, hier soir, indiquait un plan déjà arrêté entre les meneurs. Il cite à l'appui de cette opinion les commentaires du *Times*. Le *Picayune* est opposé à une fusion sur une pareille base parce qu'il est convaincu que ce serait livrer l'Etat aux mains de ses persécuteurs qui sont de nouveau ligués dans un but commun de domination.

Le même journal publie une lettre signée Joshua, dans laquelle un des rédacteurs de ce journal expose le plan des conspirateurs et dit beaucoup de vérités sous une forme plaisante.

Dans son édition de dimanche, le *Times* combat l'idée d'une nouvelle élection, car il serait vain d'espérer une élection plus libre et plus sincère que la dernière; une élection sans irrégularités et sans fraudes est une chimère. Le Congrès doit décider sur leurs propres mérites les questions qui lui ont été soumises; si justice est faite, la rédemption de la Louisiane est assurée.

Le *Times* voit avec faveur la réunion projetée pour lundi soir, à la salle du Lycée, et le plan pour la fusion en une seule législature des membres portés sur la liste des deux bureaux.

Le *Times*, dans son édition de lundi, soutient que les compromis, comme la guerre ou la paix en toute autre chose, sont bons ou mauvais suivant les circonstances. Si la politique des compromis a réussi au Nord, pourquoi le Sud n'appliquerait-il pas la sagesse de ses hommes d'Etat à tourner cette politique à son avantage. Le *Times* se plaint des politiciens qui seraient enchantés de voir ordonner une nouvelle élection.

Ce journal fait sur la guerre contre les Modocs des réflexions qui ne sont flatteuses ni pour le talent militaire des officiers fédéraux, ni pour les procédés du bureau Indien. Ce bureau pousse les indiens à la révolte par un traitement inique et cruel qui ne leur laisse d'autre extrémité que la guerre, et alors on envoie pour les mettre à la raison des troupes qui se font battre. Le *Times* est d'avis que le gouvernement devrait pourvoir aux coupables et les punir plutôt que de le continuer une horrible guerre de représailles.

Les articles politiques du *Republican* sont insignifiants. Deux paragraphes à mentionner: l'un qui annonce qu'un haut employé fédéral a télégraphié que la tentative pour ordonner une nouvelle élection avait avorté, assertion que ne confirment pas les dépêches d'hier matin; l'autre pour annoncer qu'il y a une forte demande pour les " warrants " Kellogg à 32 cents, chose fort douteuse.

Nos remerciements au colonel James T. Tucker, l'habile et obligeant agent général du Chemin de fer Central de l'Illinois, pour les deux superbes gélinottes, ou poules de prairie qu'il nous a envoyées. La gélinotte abonde aux Attakapas comme dans l'Illinois, mais on en voit rarement sur notre marché. C'est un gibier excellent et dont la chair se rapproche beaucoup de celle du faisan. Celles que nous devons à l'amabilité du colonel Tucker, sont venues de l'Illinois par chemin de fer et sont parfaitement conservées.

☞ Nous appelons l'attention spéciale de nos lecteurs sur l'annonce du troisième Concert au profit de la Bibliothèque Publique du Kentucky. Cette entreprise ne peut être classée parmi celles qui sont condamnées trop souvent pour attraper sous et maille des gens crédules; mais elle a été imaginée dans un but louable et sous la direction des premiers hommes du Kentucky, avec l'ex gouverneur Thos. E. Bramlette comme agent général. Ce nom assure la plus grande loyauté dans la distribution des prix. Le colonel B. Frank Moore, le représentant de la tombola en cette ville et en cet Etat, est un vieux planteur sucrier de la paroisse Iberville, bien connu de nos citoyens généralement comme un homme d'honneur et d'intégrité. Nous pouvons le recommander en toute confiance ainsi que l'entreprise qu'il représente.

HONORABILITÉ DES CLIENTS DU DR. CURTIS.—Un de nos confrères disait hier avec raison que l'on peut juger du mérite et de la valeur d'un médecin par la position sociale de ses clients. Quand un praticien est appelé auprès d'hommes éclairés et intelligents, c'est évidemment qu'il a du talent. Les charlatans attirent au contraire la multitude ignorante et superstitieuse qui croit moins à la science qu'au merveilleux, qui attribue la guérison des malades à une puissance occulte, qui n'entendant rien aux lois physiques, s'incline devant les professeurs de magie et de sortilège. Le Dr. E. de F. Curtis, qui a conquis une position éminente dans le monde scientifique, compte déjà parmi ses clients un grand nombre de nos citoyens les plus notables. C'est la meilleure preuve que sa réputation n'est pas usurpée.

NOTICE DE BANQUE.—On trouvera plus loin, dans nos annonces, les noms des banques, faisant partie du Comptoir d'échange de la Nouvelle-Orléans, qui seront fermées les 12, 22 et 25 février 1873. Ce dernier jour est le Mardi-Gras.

PAS DE RETARD.—Nous appelons l'attention des expéditeurs sur la note de M. James H. Tucker, agent général, du Central Illinois. Jamais de retard à cause de la glace ou à cause des eaux basses, par la voie du Caire.

Législature de la Louisiane.

Séance du 10 février 1873.

SÉNAT.

Le sénat est appelé à l'ordre à midi et divise, par l'honorable D. B. Penn.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sur motion de M. Cazeau.

Le sénat se rend en corps dans la salle de séance de la chambre pour procéder à l'élection du sénateur au congrès.

A une heure, le sénat se retire dans sa salle et entre immédiatement en séance exécutive.

A une heure et demie, le sénat entre en séance publique et s'ajourne au lendemain.

CHAMBRE.

Cinquante six membres présents.

M. Terasia propose de reprendre la discussion au sujet du bill contre la corruption, pendant devant la chambre.

M. Delany objecte, et croit préférable de la mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance à cause, dit-il, de l'absence de M. McCaleb, qui a présenté le bill.

Les deux chambres se réunissent et procèdent à l'élection du sénateur au congrès. Le vote a été et donne le résultat suivant: Warmoth 23. Wheelock 21. Humble 13 et More 9.—Pas de majorité valide et pas d'élection.

Le sénat se retire dans sa salle et la chambre s'ajourne.

Pseudo-Législature.

Séance du 10 février.

SÉNAT.

La résolution pour le remboursement de la taxe sur le coton passe.

A passé aussi la résolution qui charge le comité des chemins de fer de s'informer du cent passé les $2,500,000 de bons donnés par l'Etat pour la construction du chemin de fer de Vermillionville à Shreveport.

Le comité de finances rapporte un acte de secours pour les contribuables de la paroisse Claiborne.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE.

La Chambre s'est ajournée à demain, à cause de la mort de l'ex A. Judice, représentant de la paroisse Lafayette.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—On donnera, ce soir, la troisième représentation de *Patrie*. Nous avons dit, dimanche, ce que nous pensons du beau drame de Sardou, et nous engageons tous ceux qui ne l'ont pas encore vu à aller l'entendre ce soir.

Demain, mercredi, on jouera pour le bénéfice de Mlle Amélie Beauvais, *La Jeunesse des Mousquetaires*, d'Alexandre Dumas. La bénéficiaire a tenu son emploi de grande coquette avec conscience et talent et elle est aimée du public qui répondra, sans doute avec empressement à la requête qu'elle lui a adressée, dimanche, par l'organe de son camarade Deschamps. La pièce choisie est, d'ailleurs, de celles qu'on revoit toujours avec un nouveau plaisir et qui fait recette.

TROUPE D'OPÉRA-BOUFFE D'AIMÉE.—La réapparition sur notre scène de cette charmante artiste est attendue avec la plus vive impatience par tous ceux qui ont eu déjà l'occasion d'admirer son talent.

La troupe de mademoiselle Aimée débutera lundi soir, le dix-sept de ce mois, au Théâtre des Variétés, par l'opérette de la *Grande Duchesse*.

M. Juteau remplira le rôle de Fritz; M. Ducheno celui du capitaine Bouni, et Mlle Boneili celui de Manda.

Nous rappelons à nos lecteurs qu'ils pourront, dès jeudi, retenir des places au contrôle des Variétés.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les rumeurs les plus diverses circulent depuis quelques jours dans tous les cercles. On ne sait encore rien de positif, mais nous avons lieu de croire qu'il se prépare un grand mouvement qui sera le coup de grâce de la clique radicale en Louisiane. Une réunion secrète a dû avoir lieu hier soir à la Salle du Lycée, dans l'Hôtel de Ville, et tout laisse supposer, qu'avant peu les législateurs déclarés dumont élus par les deux Bureaux de Retours et qui siègent encore aux Mechanics' Institute, viendront prendre leurs places à la Salle des Odd Fellows.

Dans ce cas l'assemblée de la citadelle de la rue Dryades resterait sans quorum et les *compagnons* d'Antoine, honteux et morfondus, s'en iraient chercher fortune ailleurs.

M. Hawkins, le pseudo-juge de la Cour de facture radicale connue sous le nom de "Cour Supérieure de la Paroisse d'Orléans", a accordé, à la demande du soi-disant avocat général Field, une injonction pour défendre aux membres du Bureau de Police du peuple, composé du lieutenant-gouverneur Penn, de l'administrateur Brewster et de messieurs R. C. Bond, John Youenues et Thos. Isabelle, de se réunir et de remplir les fonctions de commissaires.

M. Field a allégué dans sa pétition qu'il était urgent que cet ordre fut lancé, parce qu'un conflit était imminent entre la police du peuple et la police actuelle. Un député shérif a donc servi à chacun des membres du Bureau de police présidé par le lieutenant-gouverneur Penn l'injonction de la Cour illégale, dite Cour Supérieure de la Paroisse d'Orléans; mais nous savons de bonne source que ces messieurs n'en tiendront aucun compte.

Le bureau de police du peuple est maintenant organisé d'une manière permanente. M. Octave Landry a été nommé surintendant, et il a choisi pour capitaines les hommes les plus estimables et les plus énergiques.

Le nouveau corps de police métropolitaine est complet et se compose de cinq cents membres.

Un grand nombre des officiers de l'ancienne police se sont présentés, nous dit-on, pour demander à être enrôlés. Un conflit est peu probable, parce que les désertions sont plus nombreuses chaque jour, du côté radical.

Un grand nombre de nos lecteurs seront surpris d'apprendre qu'il y a eu hier une élection dans le Deuxième District; ordonnée par le pseudo-gouverneur Kellogg et par l'Assemblée illégale du Mechanic's Institute, afin de désigner un remplaçant au sénateur Campbell, qui a encourru la disgrâce de Son Excellence radicale et de ses amis de toutes les couleurs, parce qu'il a toujours persisté à reconnaître la Législature du peuple, qui siége à la salle des "Odd-Fellows" comme la seule légalement constituée. La population honnête de la ville s'est abstenue *en masse*, nécessairement, ne reconnaissant pas les pouvoirs de mons Kellogg; mais les pauvres nègres, pour qui une élection est toujours une partie de plaisir, ont voté presque tous.

Les candidats étaient, le sénateur Hugh J. Campbell, Ernest Alex, Octave Ray et le capitaine Wakeman. Le résultat n'est pas encore connu.

On nous dit que la victoire est indécise entre les deux derniers.

Les radicaux ont voulu jouer la comédie; ils ont réussi, puisqu'ils ont fait rire d'eux.

Le bureau central de la police est gardé, depuis dimanche, par un peloton de bellicueux métropolitains, armés de carabines Winchester.

Le surintendant Badger craint, nous dit-on, une attaque de la police du peuple.

Les voleurs ne manqueront pas de profiter de cette excellente occasion.

Nous avons eu le plaisir d'assister, samedi soir, au bal donné par le "Club Social de Lee", au Harmony Hall, situé au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse; et c'est pour nous un agréable devoir que de donner un compte-rendu succinct de cette charmante fête. L'aspect de la salle du bal était véritablement féérique, car les plus jolies femmes de la bonne ville du Croissant, qui en compte pourtant par milliers, s'y étaient données rendez-vous et étaient à l'envie les plus riches et les plus élégantes toilettes.

L'entrain le plus vif a présidé à la fête. Vers minuit, un souper exquis a été servi dans la salle du rez-de-chaussée et le champagne a coulé à flots. L'animation des convives s'en est accrue en proportion, et le repas, gaîment commencé, s'est terminé au milieu des plus joyeux propos.

On a dansé encore jusqu'à une heure très avancée, et ce n'est qu'aux premières lueurs du jour qu'on a donné le signal du départ.

Nous tenons à remercier tout particulièrement messieurs D. Kraemer, V. Déloux, A. Choppin et A. Bau, du comité de réception, des bontés qu'ils ont eues pour nous.

Un incendie s'est déclaré, dimanche soir, dans une maison en bois située rue Liberté, entre les rues Jackson et Joséphine, appartenant à madame Bridget Galvin et habitée par elle et par madame Williams. Les pompiers sont arrivés à temps pour arrêter les progrès de l'incendie, mais la bâtisse a été considérablement endommagée néanmoins.

On accuse madame Williams d'avoir mis le feu à la maison, dans un moment d'ivresse.

Elle a été enfermée à la station de police du sixième precinct.

Dans une querelle survenue dimanche soir, vers onze heures, au coin des rues Adèle et Tchoupitoulas, entre deux hommes, nommés Pat James Levy, alias Doroughty Jim et Pantre Patrick Guizles, le premier s'est jeté sur son adversaire avec toute la férocité d'un bouledogue et l'a mordu profondément à la lèvre.

Le blessé a été conduit à sa résidence, rue St-Mary, et son agresseur a été arrêté.

Une femme demeurant au No 5, rue Bassin, a voulu se suicider hier en prenant de la strychnine; mais, comme elle avait eu la faiblesse de faire part de son projet à quelques-unes de ses bonnes amies, la police a été avertie, et le sergent Sullivan est venu annoncer à la malheureuse femme qu'il n'était pas permis de quitter ce monde de malheur sans un petit laisser-passer bien en règle.

DÉPÊCHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

WASHINGTON.

AFFAIRES DE LA LOUISIANE.

Continuation de l'enquête.

Washington, 10—Le comité des élections a présenté, aujourd'hui, son rapport préliminaire sur le vote électoral de la Louisiane. Le comité relate les circonstances de l'élection en Louisiane, telles qu'elles sont ressorties de l'enquête, et dit en conclusion que le gouverneur Warmoth avait tout cela machinerie (politics les Ecelles) de l'élection et qu'il a eu recours à tous les moyens pour assurer le triomphe de son parti. Dans beaucoup de paroisses les Républicains ont eu le monopole du pouvoir de trouver l'enregistreur et, dans beaucoup de cas, ils n'y sont pas parvenus.

Les bureaux d'enregistrement et de vote, au nombre de paroisses, avaient été établis à des points éloignés des centres de population, et souvent sans qu'un avis en eut été donné. Il y a eu de faux enregistrements, cet il allégué, des doubles votes, des bourrages de boîtes et d'autres fraudes et irrégularités dans la majorité des paroisses, et il n'y a pas trop moyen de douter que le bureau des retours de Lynch ne fut d'opinion que dans une élection loyale le parti républicain n'eut emporté l'Etat; qu'il a été triché et contrarié par tous les moyens possibles par le pouvoir qui contrôlait toute la machine de l'élection.

M. Trumbull dit en outre: Le fait que le bureau de Lynch a entrepris de compter les candidats républicains comme élus sans avoir devant lui la moindre forme d'un retour officiel, et en rejetant sur eux des affidavits et faux et fabriqués, ainsi que cela est établi par des preuves, n'offre à mon esprit aucune preuve qu'ils aient supposé qu'une élection loyale n'eût pas été faite.

Le comité a repris cette après-midi l'enquête sur les affaires de la Louisiane.

S. P. Packard, de Nouvelle-Orléans, prête serment et est interrogé:

J'étais le président du Comité Exécutif de la Louisiane, et je l'avais été depuis la reconstruction. Je dis dire qu'on a 10,000 blancs dans l'Etat qui vote le ticket républicain à la dernière élection, je ne connais pas un seul homme de couleur qui ait voté le ticket de la fusion.

Les inspecteurs d'élection, dans presque tous les cas, étaient fusionistes. Autant qu'il peut le savoir, les commissaires étaient fusionistes, bien qu'il ait pu y avoir des exceptions. L'inspecteur en chef de l'Etat a refusé de nommer un fusionistes à la Nouvelle-Orléans.

Le témoin et quelques autres membres du comité dressèrent des formes d'affidavits suivant l'*enforcement act*. Il en avait fait imprimer et créditer 30,000, parce que des obstacles avaient été mis à l'enregistrement des gens de couleur. Il y avait une conviction acquise parmi les républicains, c'était que l'élection devait être emportée par la fraude; cela était généralement admis; et je la crois nécessaire.

Dans la majorité des paroisses, l'élection a été loyale bien que dans quelques unes elle ne le fut pas. A la Nouvelle-Orléans, le compte a été assez loyal, non l'enregistrement.

Dans le 6me ward 125 votants, d'une seule maison, furent enregistrés. Il a été découvert incluant le compte des votes que R. H. Bermett & Co. imprimaient des imitations du ticket républicain portant les noms des candidats fusionistes. Ils ont été portés au Mechanic's Institute. Son opinion est que c'était pour bourrer les boîtes. Mais on veillait de si près qu'on ne put en faire usage.

A M. Ray.—Les paroisses où les fraudes ont été accomplies sont l'Assomption, les Avoyelles, Est et Ouest-Bâton-Rouge, Bossier, Caldwell, Caddo, De Soto, Grant, Jackson, Morehouse, Madison, Natchitches, Pointe-Coupée, Rapides, St-Bernard, St-Mary, St-Tammany, Tangipaho, Terrebonne et Webster. Je pense qu'on en paroisses étaient fortement républicaines. Il n'y a pas en de contestation pour les paroisses qui étaient largement démocratiques, bien que les majorités rapportées par les inspecteurs d'Etat, fussent trop considérables, pour quelques endroits.

M. Packard produit l'opinion de la Cour Suprême d'Etat dans l'affaire Morgan contre Kennard, comme convrant la question de savoir s'il y a un gouvernement légal dans l'Etat.

A M. Logan—Les majorités républicaines dans les paroisses disputées auraient été considérables; elles auraient donné l'Etat aux républicains.

Deux inspecteurs dans ces comtés étaient candidats pour la Législature Mc-Enery. Il pense que l'élection n'a pas été aussi loyalement conduite que celle de 1870.

A M. Hill—Trois inspecteurs seulement de 1870 ont été nommés en 1872. L'élection de 1870 a été loyale en somme, bien que la majorité républicaine a été augmentée par des moyens déloyaux.

A M. Ray.—Il a comparé les retours par les amis de Warmoth dans les comtés où aucune fraude n'est alléguée. Il trouve presque dans toutes de grands gains républicains.

A M. Trumbull.—Les paroisses où les plus grosses fraudes ont été commises sont: les Rapides, McIntosh, Madison, Caddo, Bossier, Ess, Bâton-Rouge et Assomption. Il y a 10 ou 15 autres paroisses où il croit que des fraudes extraordinaires ont été commises.

Il s'est mêlé beaucoup de politique en Louisiane depuis la reconstruction. Il est marshal des Etats-Unis. Tout en remplissant ce place, il a pris une part active à l'élection. Il n'est pas étonné que la majorité des blancs ait voté en 1870. Il ne pense pas que les démocrates aient donné un plein vote; mais tous auraient voté que cela n'eût fait qu'un petit déficit dans son exposé de la force comparative du parti.

Il regrette tous les votants de couleur enregistrés comme des Républicains. Il n'a aucune connaissance que des personnes enregistrées frauduleusement aient voté à la Nlle-Orléans. Il ne croit pas avoir dit que les fusionnistes admettent qu'ils voulaient dire qu'ils emporteraient l'élection par la fraude si cela était nécessaire. Il produit trois échantillons d'affidavits imprimés par son comité. Les

Voir la suite à la 4me page.

☞ Dès qu'un rhume se fait sentir, dès qu'une toux se déclare, dès qu'une affection, si légère qu'elle soit, s'annonce dans la poitrine, vite prenez du BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS de Lapinec, excellent et souverain remède dans les affections des poumons. On le trouve dans les principales pharmacies.

Tachycrée comme des Bottines.—Les dents se pèsent bientôt et chaque point noir n'est pas enlevé toutes les 24 heures. Pour opérer ce nettoiement d'une manière efficace, il n'y a rien de comparable au SOZODONT. Il rend littéralement l'émail impénétrable et indestructible.

Décédé hier, à 5 heures du matin, GEORGE LELEUX, âgé de deux ans, fils de VINCENT LELEUX et d'AMANDE PEYTET. Les parents et amis de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu ce matin, à 10 heures.

Le convoi partira de l'enseignure Crespo et Ste. gatelle.

Décédée hier, à huit heures du soir, mademoiselle CLARISSE JOSEPHINE SABATIER. Les amis et connaissances de la famille Sabatier et de ses sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à quatre heures après-midi. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Royale No 198, entre Ste-Anne et Dumaine.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église Saint-Augustin, jeudi prochain, le 13 février, à 7 heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de feu MIRTILLE COURCELLE. Les amis et connaissances sont priés d'assister.

De la part de sa famille.

PAYEZ VOS LICENSES
— OU —
FAITES-LES PAYER

Pendant que vous le pouvez avantageusement en CERTIFICATS DE VILLE.

— Adressez-vous chez —

Mr BRETTE,
14.... Rue St-Charles.... 14

De 7 heures du matin à 7 heures du soir.
6 fev—1M—PF

TAPIS ET RIDEAUX.
17 Chartres...A. BROUSSEAU...17 Chartres
IMPORTATEUR ET MARCHAND
En Gros et en Détail
DE TAPIS
TOILE CIRÉE pour parquet,
NATTES,
STORES,
RIDEAUX Destiffis,
MATÉRIAUX pour Meubles et GARNITURES
etc., etc.
Nov—6E—PF

Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé.

CE Sirop est un médicament depuis longtemps éprouvé pour toutes les maladies de la poitrine et du poumon, dont l'efficacité a été consacrée par une de quarante années d'expérience, et qui a toujours produit les effets les plus bienfaisants dans tous les cas de rhume, de toux, d'asthme, de bronchite, de laryngite, d'influenza, d'inflammation de la gorge, de l'estomac ou de l'intestin, de crachements de sang, de coqueluche, etc., etc. Il est très agréable au goût et ne fatigue pas le malade, ce qui est une grande économie pour ceux nécessitant.

PRIX, UNE PIASTRE LA BOUTEILLE.

—A vendre par—

Whitlock, Finley & Co.; Sall & Lyons; R. J. Hall & Co.; Frederickson & Harte; A. Montague & Co.; T. E. Finley; H. Cuerlus; G. J. Mattingly; G. Meyer; McGill Fourcade; Alex & Gaspard; Sternum; Pfeffer; Jurlewicz, et en général par toutes les principales pharmacies.

E. P. DUCONGÉ, Propriétaire,
No 39, Rue du Chartres.
12 janv—1m—PF—dc

OPINIONS!
Résultat à un "BANK"
CE SOIR, 11 Février, à sept heures précises.
Par ordre du
11 fev—1t GRAND CHEF.

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 10 février 1873. A une élection qui a eu lieu le 4 du courant, il a été nommé dans les dans les conditions de l'acte de la banque pour l'année:

A Chapelle, P. Fernall,
R. Baugier, F. L. Cantrelle,
Jhonn Gaines, T. D. Miller.

Et, antérieurement, à une réunion des directeurs, M. Jacob GAINES a été réélu Président, à l'unanimité.

J. L. DELERY,
11 fev—12 Caissier.

Avis des Banques.—Les banques suivantes qui composent le "New Orleans Clearing House" resteront fermées les jours suivants, savoir:

Le 12 février 1873,
Le 22 février 1873,
Le 25 février 1873 Mardi Gras
La Banque des Citoyens de la Louisiane.
La Banque Nationale de l'Union.
La Banque Nationale de la Louisiane.
La Banque Nationale de l'Etat.
La Banque Nationale Crescent City.
La Banque Germania National.
La Banque Peuples National.
La Banque Nationale de la Nlle-Orléans.
La Banque Hibernia.
La New Orleans National Banking Association.
La Banque du Canal.
La Banque Nationale Mutuelle.
La Banque du sud.

ISAAC N. MAYNARD,
Directeur.
New Orleans Clearing House, 7 février 1873.
11fev—1t,22,24,25.

Banque d'Amérique.—Nouvelle-Orléans, ce 11 février 1873.—Conformément à la loi, cette Banque sera fermée MERCREDI, 12 courant.

J. K. PASCAL,
11fev—1t Caissier.

Bureaux de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orleans—au coin des rues White et Labarre—Nouvelle-Orléans, ce 10 février 1873.—L'élection annuelle de cette compagnie tenue le 3 du courant, les messieurs dont les noms suivent, ont été nommés directeurs pour l'année:

James Boulare, J. Pickett,
Hippolyte Leon, J. Neuhauer,
Henry Gardea, Eugene Tharin,
Paul Joubert, Paul Joubert Theard.

Et, à une réunion des directeurs tenue ce jour, M. J. FLAHERTY a été unanimement réélu président de la compagnie, et M. F. TIBBE Jr. trésorier.

F. TIBBE Jr.,
11 fev—3t Trésorier.

AVIS SPÉCIAL.

Bureau du Collecteur de la taxe d'Etat du Premier District.

Les parties intéressées sont requises de présenter sans délai et de payer leurs licences pour l'année courante, à qui sera donné quand le temps sera arrivé de délivrer les comptes de taxes des fins de 1872, à percevoir en 1873.

N. C. FOLGER, Collecteur.
11 fev—3t

Avis.

LE docteur J. CARRIER, de retour à la Nlle-Orléans, a le plaisir d'annoncer à ses anciens amis et clients qu'il a repris l'exercice de sa profession à son ancien domicile, rue Dauphine, No 146, entre Dauph nest Bourgogne. Ses heures de consultation sont de 8 à 9 A. M. et de 1 à 3 P. M.

Dans l'affaire du Bureau des Administrateurs demandant une reconnaissance d'après loi et le recouvrement d'accessoires dans le quatrième district de Nouvelle-Orléans.

Cour Suprême de la Paroisse d'Orléans, No 3097.

SUR motion de Jno. S. Levy, avocat.—Il est ordonné que toutes les personnes que cela concerne faisant requête, dans les trois jours qui suivront le premier publication de cet ordre, les mots—et dans ce cas—pour le quelles le tableau d'accessoires des propriétés situées dans le quatrième district de Nouvelle-Orléans, tel que de la ville de la Nouvelle-Orléans, ici-après désignés sont comme suit: "Commençant par la rive gauche du fleuve Mississippi, au point d'intersection avec l'Avenue Lafayette; de là, descendant le dit fleuve jusqu'au point d'intersection avec le canal des Pêcheurs; de là, s'étendant, dans le fond, environ 1000 pieds jusqu'au Bayou Bienvenu et la Promenade Florida; de là, longeant la Promenade Florida, jusqu'à une distance d'environ 11,300 pieds, de manière à ne rien, par une ligne courbe de 240 pieds de plus, avec l'Avenue Lafayette et l'Avenue de Pauple, à un point distant d'environ 1000 pieds du fleuve Mississippi; de là, le long de l'Avenue Lafayette jusqu'au point de commencement.—Se trouvant pas approuvé et homologué, et les raisons pour lesquelles le jugement de la Cour ne serait pas rendu de la manière et dans le temps dans la pétition.

Date Nouvelle-Orléans, 10 février 1873.
(signé) JACOB HAWKINS, Juge.
Pour copie conforme,
O. M. THOMSON, Juge.
Député-Greffier.

AVIS AUX EXPÉDITEURS.

AUCUN RETARD QUELCONQUE A CAUSE DES GLACES ET DES BASSES EAUX.

Arrivée à Tous les Points de l'Ouest, via Cairo.

Connaissements pour tous les points, aux bureaux du

Chemin de Fer Central de l'Illinois,
No. 2 de la rue Carondelet.
JAMES H. TUCKER,
Agent Général.
11 fev—3P

CHARBON. CHARBON.

Bon CHARBON de Pittsburg à vendre, dans la rue St Charles, à une pénétre le bord.

S'adresser sur les lieux, ou bureau du Tribunal Civ
11 fev—6t

CHEMISES PARISIENNES.
HEBERT-MIRET & PINSARD,
149 RUE DU CANAL.

VIENNENT de recevoir un nouvel assortiment de—
Chemises françaises devants toile, des maisons Charvet et Hayem, dernière mode.
Fant-Soie crêpe et rabatins, Mouchoirs, Mouchoirs, Cravates, Foulards, Bretelles, Gants, Jouets, de la célèbre maison Jouvin Dupont & Cie, Médaille d'or.
Chemises devants, cols et poignets toile à fils à la française.
Parfumerie française.
Articles de fantaisie.
Nouveautés importées.
HEBERT-MIRET & PINSARD,
149 rue du Canal.

T. MOREAU,

127—Rue Royale, coin Toulouse—126.

VIENT de recevoir par le steamer Memphis un splendide assortiment de:

MASQUES.

DOMINOS et LOUPS satin, noire et toutes couleurs.
Figures de Singes, Diables, Sorcières, Animaux, etc.
MASQUES si de fer.
Assortiment grand choix.
CHAPELLES pour COSTUMES:
Mailles soie, coton, blanches et couleurs.
Bas soie et Bas rayés.
Fraises, Gaînes, Ceintures, Mailles, or et argent, fleurs.